

9 mars 2023

Monsieur Clément BEAUNE
Ministre délégué chargé des transports
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : préavis de grève pour la DGAC et l'ENAC le 15 mars 2023

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de l'année 2023, le gouvernement porte un projet de réforme des retraites qui suscite l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales et d'une large majorité de la population.

Celles-ci saluent la mobilisation des millions de travailleurs, jeunes, retraités qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme injuste et brutale.

Force est de constater que l'attitude du gouvernement dégrade la cohésion sociale du pays en refusant de retirer ce projet.

C'est pourquoi, à l'instar de l'intersyndicale, les syndicats FO de la DGAC réaffirment leur détermination face à cette réforme et appellent l'ensemble des personnels de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et de l'école nationale de l'aviation civile (ENAC) à faire grève le mercredi 15 mars 2023 (prise de service du matin 15 mars jusqu'à la fin du service du soir).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Dominique THOMAS



SNPACM-FO

Laurent NOTEBAERT



SNNA-FO

Olivier RICHARD



SNICAC-FO

Copie : Monsieur le Directeur général de l'aviation

